

# Evaluation Protection, Résultats des Groupes de Discussion

Niger, Mai 2017



# Sommaire

## 1. Introduction

## 2. Méthodologie

- Vue d'ensemble de l'évaluation
- Groupes de discussion

## 3. Résultats principaux des groupes de discussion

- Protection de l'enfance
- Violences basées sur le genre
- Personnes handicapées

## 4. Conclusion et recommandations

# 1. INTRODUCTION

---

# Objectifs de l'Evaluation

## OBJECTIF 1

Identifier les besoins en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa.

## OBJECTIF 2

Identifier les mécanismes d'adaptation et de résilience en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa.

## OBJECTIF 3

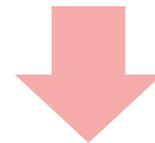
Identifier les manquements dans la réponse humanitaire en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa.

## OBJECTIF 4

Comprendre les dynamiques et les facteurs push and pull du déplacement dans la région de Diffa.

## OBJECTIF 5

Comprendre les implications des dynamiques de déplacement sur la situation de la protection des populations déplacées dans la région de Diffa.



**BUT**

**Fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée dans la région de Diffa afin de permettre une réponse humanitaire plus adaptée.**

**BUT**

# 2. MÉTHODOLOGIE

---

# Méthodologie

- La collecte de données du 29 mars au 15 avril 2017.
- 142 sites de déplacés, y compris:
  - 109 sites accueillant des réfugiés
  - 127 sites accueillant des personnes déplacés internes (PDI)
- Deux volets:
  - Informateurs Clés (ICs)
    - Entretiens avec 500 ICs, avec un minimum de 2 ICs par site et par type de population
    - But: fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection
  - Groupes de discussion
    - 44 groupes de discussion comprenant en moyenne 12 participants, séparés en fonction du genre, de l'âge, du statut de déplacé et du site. Les axes suivants ont été couverts: Mainé-Soroa, Camp de Sayam Forage, Bosso/Garin Wanzam, Camp de Kabalewa et N'Guigmi.
    - But: approfondir certaines thématiques de la protection, à savoir: la protection de l'enfance, les violences basées sur le genre, problèmes de protection liés à un handicap physique.

# Groupes de Discussion

Localité	Type de déplacés	Filles (11-17 ans)	Garçons (11-17 ans)	Femmes (18+ ans)	Hommes (18+ ans)	Personnes handicapées (mixte, 18+ ans)	Total
Camp Sayam Forage	Réfugiés	World Vision (1x)	World Vision (1x)	IRC (1x)	HCR/Karkara (1x)	HCR/Karkara (1x)	10
Camp de Kabalewa	Déplacés internes	COOPI (1x)	COOPI (1x)	HCR (1x)	HCR/Karkara (1x)	HCR/Karkara (1x)	
Bosso + Garin Wanzam	Réfugiés	COOPI (2x)	COOPI (2x)	IRC (1x)	CARE (1x)	IRC (1x)	14
	Déplacés internes	COOPI (2x)	COOPI (2x)	IRC (1x)	CARE (1x)	IRC (1x)	
N'Guigmi	Réfugiés	Save the Children (1x)	Save the Children (1x)	DRC (1x)	DRC (1x)	DRC (1x)	10
	Déplacés internes	Save the Children (1x)	Save the Children (1x)	DRC (1x)	DRC (1x)	DRC (1x)	
Mainé-Soroa	Réfugiés	Save the Children (1x)	Save the Children (1x)	IRC (1x)	HCR (1x)	HCR (1x)	10
	Déplacés internes	COOPI (1x)	COOPI (1x)	IRC (1x)	HCR (1x)	HCR (1x)	
<b>Total</b>	Tous types	8	8	8	8	8	44

# Limites

- En raison de leur nature qualitative, les résultats doivent être considérés comme indicatifs, et non représentatifs, de la situation dans les sites évalués.
- Bien que les enquêteurs se soient efforcés de créer un climat de confiance propice au dialogue, l'occurrence de certaines problématiques de protection, notamment les plus sensibles, ont pu être sous-rapportées.
- De même, l'existence d'un potentiel biais dans les réponses, notamment dans l'optique de recevoir davantage d'assistance, ne peut être écartée.

# 3. RÉSULTATS CLÉS DES GROUPE DE DISCUSSION

---

# Résultats Clés

- Les résultats des groupes de discussion de cette présentation portent sur les problématiques suivantes :
  - Protection de l'enfance
  - Violences basées sur le genre
  - Personnes souffrant d'un handicap
- Les résultats sont présentés par genre et par statut de la population.

# 3.1. PROTECTION DE L'ENFANCE

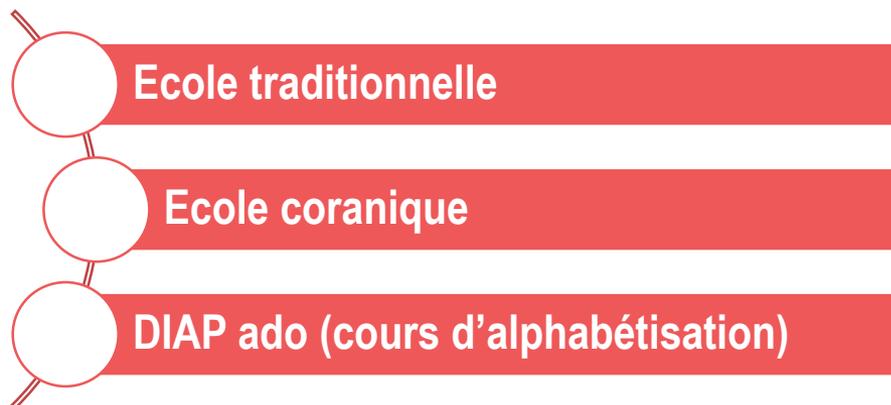
---

# 3.1.1. ACCÈS À L'ÉDUCATION

---

# Accès à l'Éducation – PDI

Types de structures  
scolaires mentionnés :



- Les écoles non-traditionnelles (coraniques et DIAP ado) semblent être préférées aux écoles traditionnelles.
- D'après la majorité des participants aux différents groupes de discussion, la majeure partie des enfants déplacés (< 18 ans), filles comme garçons, n'est pas scolarisée.
- Dans tous les groupes de discussions, certains participants n'ont jamais été scolarisé.

# Barrières à l'Education – PDIs

## FILLES

- Travail domestique
- Peur/insécurité (notamment des enlèvements)
- Travail en dehors du ménage

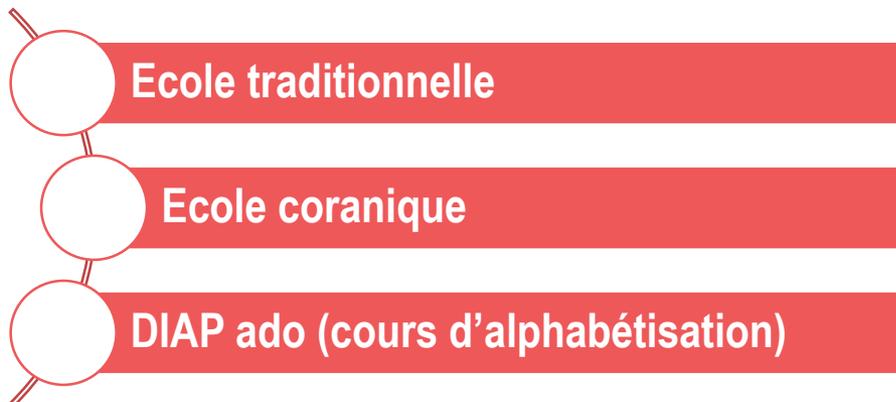
## GARCONS

- Travail en dehors du ménage
- Peur/insécurité
- Violences physiques

- Le manque de structure scolaire adaptée, en particulier pour les adolescents, ainsi que le manque de places ont également été souligné dans une majorité de groupes de discussion, y compris par les femmes.
- Les femmes ont mentionné le manque de moyens des parents comme une barrière majeure à la scolarisation des enfants.
- **Camp de Kablewa:**
  - Les filles ont souligné les mauvaises conditions des infrastructures scolaires.
  - L'aspect temporaire du déplacement a été mentionné dans les deux groupes de discussion comme raison de ne pas aller à l'école

# Accès à l'Éducation – Réfugiés

Types de structures  
scolaires mentionnés :



- Les écoles non-traditionnelles (coraniques et DIAP ado) semblent être préférées aux écoles traditionnelles. Les garçons semblent être d'avantage scolarisés que les filles.
- En plus du nombre de places limitées dans les structures existantes, les différences entre le système éducatif nigérian et nigérien ont été mentionnées comme constituant une barrière majeure à l'éducation pour les réfugiés.
- D'après les femmes, le taux de scolarisation est élevé (autour de 80%), sauf à Nguigmi.
- **Camp de Sayam Forage:**
  - Les participants filles et garçons ont souligné l'absence d'écoles secondaires dans le camp.

# Barrières à l'Education – Réfugiés

## FILLES

- Travail domestique
- Peur/insécurité (notamment des enlèvements)
- Travail en dehors du ménage
- Situation temporaire

## GARCONS

- Travail en dehors du ménage
- Travail domestique
- Violences physiques/châtiments corporels
- Peur/insécurité

### ***Bosso ville:***

- La peur de Boko Haram a été particulièrement soulignée, en tant que raison pour ne pas fréquenter l'école formelle.

## 3.1.2. ENFANTS SÉPARÉS ET NON-ACCOMPAGNÉS (ESNA)

---

# ESNA – PDIs

- La présence d'enfants orphelins et séparés a été noté dans tous les groupes de discussion, y compris des femmes. Ceux-ci sont pris en charge par d'autres membres de la famille, des connaissances, ou, dans certains cas, par les maitres coraniques.
- Aucun cas concret d'enfants non accompagnés n'a été mentionné.
- Leur accès à l'éducation ne semble pas différé des autres enfants (mêmes barrières à l'éducation), mais il a été rapporté que ceux-ci doivent travailler davantage pour subvenir à leurs besoins, surtout ceux vivant avec des personnes âgées dont ils doivent s'occuper.
- **Camp de Kablewa:**
  - Les enfants vivant dans des familles d'accueil ne disposent pas de rations alimentaires suffisantes suivant les participants garçons.
  - Les femmes ont indiqué que les partenaires de protection et le comité de protection identifient les cas d'ESNA et conduisent des activités de sensibilisation auprès des familles d'accueil.

# ESNA – Réfugiés

- La présence d'enfants orphelins et séparés a été notée dans tous les groupes de discussion, y compris les femmes. Ceux-ci sont pris en charge par d'autres membres de la famille, des connaissances, ou, dans certains cas, par les maîtres coraniques/marabout.
- Aucun cas concret d'enfants non accompagnés n'a été mentionné.
- Leur accès à l'éducation ne semble pas différé des autres enfants (mêmes barrières à l'éducation), mais il a été rapporté que ceux-ci doivent travailler davantage pour subvenir à leurs besoins, surtout ceux vivant avec des personnes âgées dont ils doivent s'occuper.
- ***Garin Wanzam:***
  - Selon les garçons, la plupart des orphelins vit avec le marabout et doivent mendier pour manger ou pour rapporter quelque chose à celui-ci.

# 3.1.3. PROBLÉMATIQUES DE PROTECTION

---

# Problématiques de Protection – PDIs

## FILLES

- Mariage précoce et/ou forcé
- Travaux domestiques avec violences physiques/privations si non accomplis
- Traumatisme
- Violences/harcèlement sexuel(le)s

## GARÇONS

- Travaux domestiques avec violences physiques si non accomplis
- Traumatisme
- Tensions avec la communauté hôte

- Toutes les participantes femmes (+18 ans) ont mentionné les risques courus par les enfants lorsqu'ils vont collecter du bois.
- Les filles de **Garin Wanzam** et de **Maine Soroa**, et les garçons de **Bosso** ont indiqué ne pas être victimes de violences physiques que ce soit à leur domicile ou à leur école.
- L'utilisation et la dépendance à la drogue ont été soulignées par les garçons de **Garin Wanzam**.

# Problématiques de Protection – Réfugiés

## FILLES

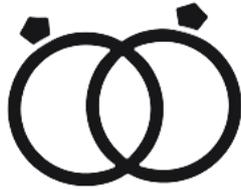
- Peur/insécurité
- Mariage précoce et/ou forcé
- Travaux domestiques avec violences physiques/privations si non accomplis
- Violences/harcèlement sexuel(le)s

## GARCONS

- Traumatisme
- Violences physiques/châtiments corporels à l'école et dans le ménage
- Peur/insécurité, y compris des cas d'enlèvement
- Tensions avec la communauté hôte

- Toutes les participantes femmes, sauf celles de **Mainé-Soroa**, ont mentionné plusieurs problématiques liées à la protection des enfants.
- L'utilisation et la dépendance à la drogue ont été soulignées par les garçons de **Garin Wanzam** et de **Maine Soroa**.
- A **N'Guigmi**, le problème de mendicité pour survivre a été mentionné par les garçons.

# Problématiques Spécifiques PDI/Refugiés, mixte



**Mariage  
précoce et/ou  
forcé**

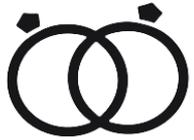


**Association aux  
groupes armés**



**Utilisation de  
stupéfiants**





# Mariage précoce – PDIs

*Sujet abordé difficilement. Une fille a ensuite indiqué n'avoir pas osé en parler durant la discussion de peur d'avoir des ennuis.*

## Raisons du mariage précoce:

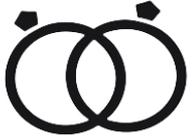
### Mariage justifié par la religion:

- généralement autour de 15 ans.
- décrit comme normal et accepté par une majorité de participantes.

### Mariage dû à un manque de ressources:

- principalement mentionné à Camp Kabalewa.

- L'impact sur la scolarité a été mentionné : les jeunes filles arrêtent l'école lorsque mariées.
- 3 groupes de discussion sur 4 avec les femmes ont cité un recul de l'âge moyen de mariage grâce aux sensibilisation: entre 12 et 15 ans avant le déplacement et entre 16 et 18 ans maintenant. A l'exception de **N'Guigmi** où les femmes considèrent normal de se marier à 14-15 ans.



# Mariage précoce – Réfugiés

## Raison du mariage précoce:

### Mariage justifié par la religion:

- généralement autour de 15 ans.
- décrit comme normal et accepté par une majorité de participantes.

- Les femmes ont expliqué que l'âge moyen de mariage reculait grâce au sensibilisation, progressivement au **Camp de Sayam Forage** (de 14 avant à 15-16 maintenant), et jusqu'à 18 ans à **Garin Wanzam**. A **N'Guigmi**, l'âge moyen reste entre 13 et 15 ans.
- **Camp de Sayam Forage:**
  - Les filles ont rapporté que certains parents renonçaient à marier leur fille grâce à la médiation du président du comité de protection.
- **Bosso:**
  - Selon les participantes, certains militaires promettent aux familles de les protéger en échange de leurs filles. Les parents ont peur des conséquences s'ils refusent.

*« Pour les questions de mariage précoce, ce sont les parents eux mêmes qui nous demandent de ne rien dire, pour qu'ont soit en vie en attendant de trouver un meilleurs endroit où partir. »*



## Association aux Groupes Armés – PDIs

La peur d'être assimilé à Boko Haram a été mentionnée par les garçons de **N'Guigmi** et **Bosso**.

### **N'Guigmi:**

- Craintes de certaines personnes de rejoindre leur famille car tout nouveau arrivé est un potentiel suspect (association à Boko Haram).
- Ceci arrive particulièrement lorsque les personnes n'ont pas de pièces d'identité.

### **Bosso:**

- Certains enfants de la communauté hôte les appellent les envahisseurs ou complices de Boko Haram.



## Association aux Groupes Armés – Réfugiés

- Les enfants réfugiés ont mentionné la peur d'être associés à Boko Haram à **Bosso**.
- Les filles ont indiqué être accusées d'être complices de Boko Haram par la communauté hôte et être victimes de violences physiques et de discrimination/marginalisation de sa part.
- Les garçons ont expliqué être victimes d'insultes et de menaces de leur part de la communauté hôte en raison de leur nationalité et de leur potentiel lien avec Boko Haram.

*« Nous sommes même tentés de rejoindre les Boko Haram parce que franchement on ne sait même pas à quoi ça sert de vivre si c'est pour souffrir ainsi »*

Source: jeune garçon participant aux groupes de discussions à Bosso



# Utilisation de stupéfiants – PDIs

L'utilisation de stupéfiants et de médicaments, en particulier de la colle, par les jeunes garçons a été mentionnée comme un problème à **Garin Wanzam** (par les garçons et les femmes) et au **Camp de Kablewa** (par les femmes).

- Les difficultés d'arrêter l'utilisation des stupéfiants en raison de la dépendance ont été discutés par les garçons, notamment les effets secondaires liés au manque (tremblements, mal de tête, vomissements, etc.). Les garçons ont indiqué ne pas oser s'adresser au CSI (Centre de Santé Infirmier) de peur d'être interdit car ils savent que l'utilisation de stupéfiants est interdite.
- D'après les femmes de **Garin Wanzam**, la consommation de stupéfiant est dû au manque d'occupation de ces garçons et au manque de travail.



# Utilisation de stupéfiants – Réfugiés

L'utilisation de stupéfiants et de médicaments par les jeunes garçons a été mentionné comme un problème à **Garin Wanzam** et **Mainé-Soroa** (par les garçons) et au **Camp Sayam Forage** (par les femmes).

## Garin Wanzam

- Ceux qui en consomment commencent afin d'être efficaces au travail puis deviennent dépendants.

## Mainé-Soroa

- Les jeunes garçons consomment des stupéfiants principalement dans les gares.

## Camp de Sayam Forage

- D'après les femmes, l'oisiveté des jeunes est en cause.

# 3.1.4. ACCÈS À L'AIDE HUMANITAIRE

---

# Accès à l'aide humanitaire – PDIs

- Tous les participants ont indiqué la présence d'aide humanitaire mais en quantité insuffisante. Ils ont également dit être victimes de discriminations lors des distributions d'aide ou lors d'accès aux services de base.
- L'accès aux services de base a été rapporté comme problématiques, notamment l'accès aux soins et à l'eau. Désaccord au sein de plusieurs groupes de discussion sur la gratuité ou non des soins de santé.
- **Garin Wanzam:**
  - Les filles ont mentionné un manque d'équité dans la distribution des tickets pour l'aide de la part du comité de gestion.
- **Bosso:**
  - Les garçons ont expliqué que leur âge était une barrière pour accéder à l'aide car ils avaient besoin d'un adulte pour la recevoir.

# Accès à l'aide humanitaire – Réfugiés

- Tous ont mentionné bénéficier d'une assistance mais ne couvrant pas l'ensemble des besoins. L'accès aux soins a été décrit comme non-satisfaisant à **Garin Wanzam** (gratuit mais non efficace).
- **Maïné-Soroa:**
  - Le problème principal est l'accès à l'eau selon les garçons.
  - Les filles ont indiqué ne pas avoir accès à des latrines et de déféquer à l'air libre.
- La population autochtone est privilégiée selon les filles de **Garin Wanzam** et les garçons de **N'Guigmi**.

# Voies de référencement – PDIs

- Les participants de tous les groupes de discussion indiquent connaître les voies de référencement (sauf les garçons de **Bosso**). Cependant, peu y ont eu recours, et certains ont expliqué ne pas être pris au sérieux à cause de leur âge.
- **Bosso:**
  - Les filles ont indiqué ne pas savoir vers qui se tourner concernant les abus de leurs parents.
- **Bosso et Garin Wanzam:**
  - Les garçons ne savent pas à qui confier leurs problèmes.

# Voies de référencement – Réfugiés

- Les garçons réfugiés semblent être peu au courant des voies de référencement.
- **Garin Wanzam:**
  - Les garçons ont indiqué que le recours à l'autorité traditionnelle engendre un coût financier (environ 500 nairas).
- **Bosso:**
  - Les filles ont connaissance des voies de référencement mais ne disent ne pas vouloir y avoir recours.

## 3.2. VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

---

# 3.2.1. PROBLÉMATIQUES DE VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

---

# Problèmes de protection pour les femmes – PDIs

Problèmes de VBG les plus mentionnés par les femmes PDIs:



- Des problèmes liés à l'éloignement ou l'absence de latrines et au manque de lumières dans les douches/latrines ont été indiqués à **Camp de Kablewa** et **Mainé-Soroa**.
- Des problèmes avec les latrines à l'école ont également été mentionnés par les filles à **Camp de Kablewa** également.

# Problèmes de protection pour les femmes – Réfugiés

Problèmes de VBG les plus mentionnés par les femmes réfugiées:



- Des cas de mutilations génitales ont été mentionnés au **Camp de Sayam Forage** et à **Garin Wanzam**.
- Une diminution des violences basées sur le genre a été indiquée à **Mainé-Soroa** grâce aux campagnes de sensibilisation et aux actions du comité de protection.
- **Garin Wanzam:**
  - Des violences conjugales sont causées par le fait que les hommes n'arrivent plus à subvenir aux besoins de leur ménage et sont remplacés par les femmes (petit commerce).
- **Mainé-Soroa:**
  - Les jeunes filles ont indiqué ne pas avoir accès aux latrines ou aux douches, ce qui les rendaient victimes d'harcèlement sexuel.

## 3.2.2. ACCÈS À L'AIDE HUMANITAIRE

---

# Accès à l'aide humanitaire – PDIs

- Des difficultés d'accès à l'aide pour les femmes chefs de ménage ont été rapportées. Selon elles, elles auraient besoin d'assistance alimentaire.
- Les participantes ont souligné leur désir de pouvoir pratiquer une activité génératrice de revenu et leur besoin d'assistance dans ce but.
- ***Garin Wanzam:***
  - Des cas de mariages de circonstance pour que ces femmes bénéficient de cartes de rations ont été indiqués.
- ***Camp de Kablewa:***
  - Les participantes ont soulevés plusieurs problèmes d'accès aux services de base.

# Accès à l'aide humanitaire – Réfugiés

- Plusieurs participantes ont noté que le ciblage des bénéficiaires favorisait les hommes.
- Le manque d'activités génératrices de revenu a été souligné dans plusieurs groupes de discussion et la majorité des participantes a indiqué le besoin de formations professionnelles pour les jeunes et de soutien pour débiter une activité / un commerce.
- **Maïné-Soroa:**
  - Les femmes n'ont soulevé aucun problème majeur d'accès à l'aide humanitaire.
- **Garin Wanzam:**
  - Les participantes ont indiqué ne pas avoir suffisamment d'informations sur l'accès aux services sociaux ou sur les voies de référencement.

# 3.3. PERSONNES HANDICAPÉES

---

# 3.3.1. ACCÈS À L'ÉDUCATION

---

# Accès à l'Éducation – PDIs

- D'après la majorité des participants aux groupes de discussion, la majeure partie des enfants déplacés ayant un handicap physique (< 18 ans), filles comme garçons, n'est pas scolarisée.
- De même, il a été rapporté que la majeure partie des enfants des personnes déplacées ayant un handicap physique, filles comme garçons, n'est pas scolarisée non plus.
- **Barrières à l'éducation les plus mentionnées par les PDIs:**

## ENFANTS AYANT UN HANDICAP

- **Manque de classes**

## ENFANTS DES PERSONNES HANDICAPEES

- **Accompagnants de leurs parents handicapés**
- **Travail dans le ménage**
- **Travail en dehors du ménage/mendicité**

# Accès à l'Éducation – Réfugiés

- D'après la majorité des participants aux groupes de discussion, la majeure partie des enfants déplacés ayant un handicap physique (< 18 ans), filles comme garçons, n'est pas scolarisée.
- De même, il a été rapporté que la majeure partie des enfants des personnes déplacées ayant un handicap physique, filles comme garçons, n'est pas scolarisée non plus.
- **Barrières à l'éducation les plus mentionnées par les réfugiés:**

## ENFANTS AYANT UN HANDICAP

- Manque de classes
- Manque de cours spécialisés (ex: pour aveugles)

## ENFANTS DES PERSONNES HANDICAPEES

- Accompagnants de leurs parents handicapés
- Travail dans le ménage
- Travail en dehors du ménage/mendicité

## 3.3.2. PROBLÉMATIQUES DE PROTECTION

---

# Problématiques de Protection – PDIs

- Problèmes de protection les plus mentionnés par les PDIs:

## ENFANTS AYANT UN HANDICAP

- Mendicité
- Violences physiques
- Violences sexuelles

## ENFANTS DES PERSONNES HANDICAPEES

- Mendicité
- Travail dans le ménage

## ADULTES

- Mendicité
- Accès limité aux services de base (latrines etc.)
- Violences physiques
- Violences sexuelles

# Problématiques de Protection – Réfugiés

- Problèmes de protection les plus mentionnés par les réfugiés:

## ENFANTS AYANT UN HANDICAP

- Mendicité
- Violences physiques
- Violences sexuelles

## ENFANTS DES PERSONNES HANDICAPEES

- Mendicité
- Travail dans le ménage
- Travail en dehors du ménage

## ADULTES

- Mendicité
- Accès limité aux services de base (latrines etc.)
- Vol de biens
- Violences physiques
- Violences sexuelles

# 3.3.3. ACCÈS À L'AIDE HUMANITAIRE

---

# Accès à l'aide humanitaire – PDIs

- Une certaine marginalisation et discrimination des personnes handicapées déplacées lors des distributions d'aide humanitaire ont été rapportées.
  - Au ***camp de Kablewa***, les participants ont rapporté ne pas avoir eu accès aux aides alimentaires par manque d'enregistrement ou manque de critères requis (ex: taille du ménage).
- Difficulté d'accès aux services de base: les participants aux groupes de discussion ont rapporté ne pas avoir accès aux latrines, car non adaptées à leur handicap.
- De même, malgré l'accessibilité des services de base, la majeure partie des personnes déplacées ayant un handicap n'y ont pas accès par manque de moyens financiers.

# Accès à l'aide humanitaire – Réfugiés

- Une certaine marginalisation des personnes handicapées déplacées lors des distributions d'aide humanitaire a été rapporté.
  - A **Mainé-Soroa**, les participants ont affirmé qu'ils n'ont pas reçu d'aide alimentaires depuis 7 mois et qu'ils ont un accès très limité aux services de base.
  - Dans certains cas, l'aide humanitaire ne tient pas compte des besoins particuliers des personnes ayant un handicap.
- Malgré l'accessibilité des services, la majeure partie des personnes déplacées ayant un handicap n'y ont pas accès à l'aide par manque de moyens financiers.

# 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

# Conclusion

- Cette évaluation a pour objectif général de fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée dans la région de Diffa afin de permettre une réponse humanitaire plus adaptée.
- Sur la base des résultats fournis par cette dernière, le Groupe de Travail Protection à Diffa a formulé des recommandations concernant la protection de l'enfance, les violences basées sur le genre et les personnes portant un handicap physique.

# Recommandations – Protection de l'Enfance

## Accès à l'éducation:

- Former le corps enseignants sur la discipline positive. Ceci permettra de rendre l'école comme un lieu ami des enfants et non un endroit où les enfants ont peur d'y être et vont même jusqu'à abandonner l'école. Plaidoyer afin que la discipline positive soit incluse dans le curriculum des écoles de formation des instituteurs.
- Identification des jeunes de 14 à 25 ans (tranche d'admission requise) et inscription de ceux-ci dans les Centre de Formation au Métiers de chaque département de la région de Diffa. Ceci occupera ces jeunes et préparera un avenir autonome pour eux.
- Plaidoyer auprès du groupe de travail Education pour orienter les partenaires vers des zones avec une lacune de couverture.

## Enfants non accompagnés, orphelins ou séparés:

- Multiplier les actions de suivi et sensibilisations auprès des tuteurs et des familles d'accueil sur le parrainage positif et autres sujets liés à la protection.
- Mise en place de formations aux métiers et appui financier pour démarrer une activité économique par le DRPE et membres du sous-groupe de travail protection de l'enfance.
- Elaborer une note de plaidoyer destinée aux acteurs de sécurité alimentaires afin de s'assurer que les plus vulnérables soient inclus dans les distributions de vivres.
- S'inspirer des recommandations de l'étude nationale sur les écoles coraniques et établir un plan de sensibilisation et une stratégie de communication (messages clés, théâtres forum).
- Vulgariser et disséminer les normes internationales et nationales de protection de l'enfant auprès des acteurs humanitaires, autorités locales et personnes affectées.

# Recommandations – Protection de l'Enfance

## Mariage forcé et précoce:

- Plaidoyer pour rendre la scolarisation des filles obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans.
- Sensibilisations auprès des parents et enseignants.
- Recrutement de formateurs et équipement des CFM en kits de formation et d'accompagnement.
- Mettre à disposition des outils de formation adaptés au contexte pour l'ensemble du Groupe de Travail Protection.
- Mettre à disposition des leaders religieux, communautaires, chef coutumier les outils simplifiés de signalement.
- Plaidoyer pour que chaque pays membre de la force multinationale forme et responsabilise son contingent militaire sur les sujets liés aux violences basées sur le genre (VBG).
- Formation continue (droit humanitaire, PSEA, droits de l'homme) pour les acteurs humanitaires et toutes parties prenantes dans la réponse à Diffa.

## Association aux groupes armés:

- Sensibiliser la communauté hôte sur la stigmatisation des personnes déplacés (PDIs, réfugiés), sur l'acceptation des déplacés dans la communauté, et l'implication des déplacés dans les activités sociales.
- Faciliter et accélérer la documentation civile (PDIs, réfugiés).
- Mettre en place les activités occupationnelles, les AGR, les projets à impact rapide pour les jeunes et adolescents filles et garçons, déplacés et hôtes pour réduire les enrôlements au sein des groupes armés.
- Mettre en place des programmes de dé-radicalisation dans la communauté.
- Sensibiliser les autorités administratives et locales pour une prise en compte équitable de toutes les couches sociale pour réduire les frustrations et injustices.

# Recommandations – Violences Basées sur le Genre

## Violences basées sur le genre des populations déplacées:

- Des évaluations et analyses rapides sur le mariage précoce / forcé, sexe de survie / prostitution et consommation de stupéfiants additionnelles doivent être effectuées. Sur la base de celles-ci, formuler des recommandations et mettre en place un plan d'action.
- Des évaluations et analyses rapides sur les mutilations génitales additionnelles doivent être effectuées, et en particulier pour les réfugiés) addition. Sur la base de celles-ci, formuler des recommandations et mettre en place un plan d'action.
- Renforcement des capacités des acteurs étatiques et leaders communautaires sur les thématiques de VBG.
- Plaidoyer avec le gestionnaire du camp pour électrifier les espaces publics et les sanitaires (sites et camps).
- Renforcer les sensibilisations sur les VBG ciblées par groupe homme, femme, filles et garçons.
- Impliquer les autorités juridiques dans les activités de prévention contre les VBG.
- Organiser des activités qui engagent les hommes pour le changement de comportement.
- Informer la communauté sur l'accès aux services disponibles (quand et comment).
- Renforcer l'appui psychosocial et le counseling de groupe pour les personnes affectées par les violences basées sur le genre.
- Renforcer l'approche centrée sur la survivante dans la prise en charge.
- Activités de réinsertion socio-économiques pour les survivantes.

# Recommandations – Personnes avec un handicap physique

## Personnes ayant un handicap physique:

- Construire des latrines et douches adaptées aux personnes vivant avec handicaps dans les camps et sites de déplacés.
- Identification, documentation des personnes vivant avec handicaps, dans les camps et sites des déplacés en vue de leur référencement auprès des services de prise en charge disponibles.
- Appui aux programmes d'éducation inclusive dans les écoles traditionnelles afin de prendre en compte les enfants vivant avec handicaps (sourds muets, sourds, enfants avec handicap physique).
- Évaluer les besoins et les capacités des personnes vivant avec un handicap en vue de les impliquer dans les activités génératrices des revenus.
- Appui aux personnes vivant avec un handicap physique avec des tricycles, cannes, béquilles.
- Appui aux consultations spéciales en vue des soins pour les personnes vivant avec un handicap (aveugles etc.).
- Identification des personnes aveugles accompagnées par leurs enfants mineurs et assurer leur prise en charge durable pour faciliter l'accès à l'éducation des enfants.
- S'assurer de la participation dans les structures communautaires des personnes vivant avec handicap (comité central, comité des jeunes, comité de distribution).
- Appui aux structures communautaires dans la sensibilisation sur les droits des personnes vivant avec un handicap afin de réduire les risques de protection liés aux violences physiques, psychologiques ou sexuelles et à la stigmatisation.
- Veiller à la priorisation des personnes vivant avec un handicap, lors du ciblage, pour leur faire bénéficier de l'assistance alimentaire, NFI et abris dans les sites de déplacés.
- Faire le suivi auprès des acteurs en charge des structures des écoles en urgence afin de construire des rampes pour faciliter l'accès aux enfants vivant avec un handicap.